

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE L'ESCARENE Séance du vendredi 24 octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre octobre, à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué le seize octobre deux mille vingt-cinq, s'est réuni au siège de la mairie de L'Escarène, sous la présidence du docteur Pierre Donadey, maire

Etaient présents : DONADEY Pierre, BARRIOS-BRETON Marie-Thérèse, VALLAURI Jean-Claude, DUQUESNE Céline, SABLAYROLLES Rolande, NITART France, ROMERO Muriel, SOUMATI Marie-Christine, BRACCO Patrice, VRIGNON Bertrand, SIMON Raphael, DORDE Maeva

Absents représentés : ARIS Georges représenté par VALLAURI Jean-Claude, SALTON Gérard représenté par DUQUESNE Céline, ZIZZO François représenté par DONADEY Pierre, DUPONT Martine représentée par BARRIOS-BRETON Marie-Thérèse, ANTHOINE SAVARY Kathia représentée par NITART France, CHIBANI Franck représenté par SABLAYROLLES Rolande

Absents excusés : LUPOTTO Gérard, DOTTAIN Laurence

Absents : BEUGNIET Pierre, LACOUT Philippe

Madame Rolande Sablayrolles a été nommée secrétaire de séance

Délibération n°: 25 10 19

Objet :

Déplacement du monument aux morts : Modification de la demande de financement

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le projet de mise en valeur du Monument aux morts. Il précise que la dernière délibération n° 25 02 12 du 24 février 2025 comportait une erreur matérielle.

Il rappelle aussi qu'il s'agit de démonter le monument actuel, le déplacer et le remonter au cimetière du bas à proximité du Mausolée.

L'édifice sera nettoyé, reposera sur un nouveau support et sera mis en valeur par un éclairage. Le Mausolée sera lui aussi mis en valeur par des réparations et un nettoyage.

Le montant estimatif du projet s'élevait en 2018 à 70 000 € HT, soit 84 000 € TTC. Après réévaluation, le montant est désormais de 77 000 € HT soit 92 400 € TTC.

Une participation de 4 600 € a déjà été obtenue de l'ONACVG, Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre. La commune avait également obtenu des subventions de la part du Conseil départemental pour un montant de 26 460 € et du Conseil régional pour un montant de 2 250 €

Toutefois, le projet ayant pris du retard, du fait des procédures préalables notamment de déclassement, aucun commencement de travaux n'a pu être fait. De même, aucune demande

Transmis à la Préfecture le : Date visa
Affiché le : *30/10/2025*

AR Prefecture

006-210600573-20251024-2B1019-DE
Reçu le 29/10/2025
Publié le 29/10/2025

de versement des deux subventions du Conseil départemental et du conseil régional n'a pu être présentée avant leur échéance de péremption.

Le maire avait proposé donc de déposer une nouvelle demande de financement au conseil départemental et au Conseil régional. Comme cette demande comportait une erreur matérielle sur le montant demandé au conseil départemental, il est proposé au conseil municipal de redélibérer pour formuler une demande totalement conforme.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Ouï l'exposé de monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

-Décide de maintenir le projet de mise en valeur du Monument aux morts et son déplacement au niveau du cimetière du bas à proximité du Mausolée pour réaliser un parvis commun ;

-Confirme le nouveau montant estimatif des travaux s'élevant à 77 000 € HT, soit 92 400 € TTC, mettant en valeur le Monument aux morts et le Mausolée ;

-Sollicite une subvention auprès du Conseil départemental pour un montant de 30 800 € soit 40% et une subvention auprès du Conseil régional pour un montant de 2 250 € selon le nouveau plan de financement suivant :

-Conseil départemental :	30 800 € (40%)
-Conseil régional :	2 250 € (2,92%)
-ONACVG	4 600 € (5,97%)
-Commune :	39 350 € (51,11%)
Total :	77 000 € HT

Nombre de conseillers en exercice : 22

Nombre de présents : 12

Nombre de votants : 18

Pour : DONADEY Pierre, BARRIOS-BRETON Marie-Thérèse, VALLAURI Jean-Claude, DUQUESNE Céline, SABLAYROLLES Rolande, ARIS Georges représenté par VALLAURI Jean-Claude, SALTON Gérard représenté par DUQUESNE Céline, NITART France, ZIZZO François représenté par DONADEY Pierre , ROMERO Muriel, DUPONT Martine représentée par BARRIOS-BRETON Marie-Thérèse, SOUMATI Marie-Christine, BRACCO Patrice, VRIGNON Bertrand, ANTHOINE SAVARY Kathia représentée par NITART France, SIMON Raphael, CHIBANI Franck représenté par SABLAYROLLES Rolande, DORDE Maeva

Contre : /

Abstentions:/

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme.

LA SECRÉTAIRE DE SÉANCE
Rolande SABLAYROLLES

Transmis à la Préfecture le : Date visa
Affiché le : *30/10/2025*

LE MAIRE
Docteur Pierre DONADEY

